



## **Paroisse de Saint-Côme**

1673, 55<sup>e</sup> Rue, Saint-Côme (QC) J0K 2B0  
Téléphone : (450) 883-2726 Télécopieur : (450) 883-6431

---

### **AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ**

#### **AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR RÈGLEMENT 501-2012**

**EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE  
GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ,  
CONFORMÉMENT À LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME ET AU  
CODE MUNICIPAL, QUE :**

Le règlement numéro 501-2012 modifiant le règlement de zonage numéro 206-1990 a été adopté par le conseil municipal lors de la séance ordinaire du 14 janvier 2013.

Ce règlement a pour objet de diminuer la distance minimale pouvant faire l'objet d'une exception pour le bruit.

Le règlement 501-2012 a été reconnu conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire de la Municipalité régionale de comté Matawinie.

Ce règlement a reçu le certificat de conformité de la MRC Matawinie le 13 février 2013; conséquemment, il entre en vigueur à cette date.

Ce règlement peut être consulté au bureau municipal aux heures normales d'ouverture.

**DONNÉ À SAINT-CÔME CE DIXIÈME JOUR DU MOIS DE MARS DEUX MILLE TREIZE.**

**Alice Riopel**  
Directrice générale et secrétaire-trésorière